

GRAND AVIGNON

Avignon Un village des métiers pour accueillir 35 artisans

ÉCONOMIE

→ Les quinze premiers ateliers ouvriront début 2011 dans la zone franche urbaine

La rue est encore en terre mais, de part et d'autre, les bâtiments, bardés de bois et bientôt recouverts de panneaux photovoltaïques, sont quasiment achevés. D'ici quelques semaines, la première tranche du Village des métiers accueillera ses artisans. Aménagé sur 2,2 hectares par Citadis, pour un montant de 4,5 M€, dans le quartier de Baigne-Pied, au bout de l'avenue Monclar, il poursuit le développement de la Zone franche urbaine, créée en 2006 (lire encadré), après la rénovation du château de la Barbière et l'hôtel d'entreprises de la Croix Rouge qui accueille 29 entreprises. Au total, 35 ateliers de 150 m² seront proposés à la vente ou à la location. « Il répond à une vraie demande des artisans en mal de foncier et va développer de l'emploi dans des quartiers difficiles », se réjouit le maire Marie-Josée Roig.

Pour Foued Héraguemi et Philippe Bonnefond, dont l'entreprise d'isolation industrielle Isotherman va s'installer dans un des ateliers, les avantages fiscaux de la ZFU ont été un argument de plus. « On recrutera sur le quartier, aucun problème, on a prévu vingt emplois d'ici



Les élus et les premiers artisans ont découvert les locaux qui seront livrés début 2011. Photo K. H.

deux ans. » Même enthousiasme chez Jérémie Chanal dont l'entreprise d'énergies renou-

« La zone franche urbaine permet de recréer de l'emploi dans des zones désertées »

velables va louer 150 m² d'atelier : « Ce qui m'a plu, c'est ce concept nouveau de village des métiers qui regroupe des artisans. Avec un an de carnet de commandes d'avance, on pense doubler no-

tre effectif, de 10 à 20 personnes. Embaucher sur le quartier, au-delà des aides, c'est aussi être une entreprise citoyenne. »

Quand le village sera achevé, il devrait regrouper une cinquantaine d'emplois. Il est complété, sur trois hectares, par sept parcelles viabilisées, toutes déjà commercialisées. L'association Relais 84 y créera un centre de collecte de vêtements avec 50 personnes, la boulangerie industrielle Socopat aura 40 salariés. « Ce projet recrée de l'activité dans une zone désertée », se félicite le maire qui va demander au gouvernement de pérenniser

le dispositif de la ZFU au-delà de fin 2011 car « sans socle économique, il ne peut y avoir de politique sociale réussie. » •

K. H.

ZFU 1

Créées en mars 2006, les Zones franches urbaines (ZFU) permettent à des entreprises qui s'implantent dans des quartiers défavorisés de bénéficier d'exonérations sociales et fiscales pendant cinq ans. En juin, la ZFU d'Avignon comptait 901 entreprises et 2 364 salariés.